

Plan d'aménagement général - Localités de Dasbourg-Pont et Rodershausen



FOND DE PLAN

Contour sur la base de PCN 2016, de la BD-LIC 2007 et 2010, de la BD-LORHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant | PCN (ju 2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (projet de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbes de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-2 zone mixte villageoise
- HAB-2 DP zone mixte villageoise Dasbourg-Pont
- HAB-3 zone mixte rurale
- BEP zones de bâtiments et d'équipements publics

Zones d'activités

- ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 zone d'activités économiques communale type 1A - "Auf dem Rank"
- ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-3 zone d'activités économiques régionale

Zones de sports et de loisirs

- REC-1 zone de sports et de loisirs - activités de plein air
- REC-2 zone de sports et de loisirs - sports
- REC-3 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.1 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-3.2 zone de sports et de loisirs - activités de camping et installations sanitaires
- REC-4 zone de sports et de loisirs - Parc

Zones spéciales

- SPC-1 zone spéciale "garage et station service"
- SPC-2 zone spéciale "épicerie"
- SPC-3 zone spéciale "coopérative agricole"
- SPC-4 zone spéciale "économie sociale et solidaire"

Zones de jardins familiaux

- JAR zone de jardins familiaux

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

| Dénomination de la ou des zones | COS | CUS | CSS | DL |
|---------------------------------|------|------|------|------|
| | max. | min. | max. | min. |

ZONES VERTES

- AGR Zones agricoles
- FOR Zones forestières *
- PARC Zones de parc public
- ZONES DE VERDURE Zones de verdure

* Les zones forestières sont indiquées sur la base de FORS 2007 actualisée sur la base de FORS 2013 (FOR), ainsi que sur le plan directeur d'aménagement et de gestion de l'espace. La délimitation des zones forestières à l'échelle des zones d'agglomération est indicative et doit être, le cas échéant, validée par les services de l'Etat.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones d'aménagement différencié
- Zones délimitant les plans d'aménagement particuliers approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"
- Couloirs et espaces réservés (à titre indicatif)
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt commun
- Zone de risques naturels prévisibles
- Zones d'extraction

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- à la protection des sites et monuments nationaux
- aux réseaux d'infrastructures de transport national
- à la gestion de l'eau - zones inondables (TIMIS)

Informations complémentaires sur la base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)

- Art. 17 habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17(2) habitat - habitats espèces protégées
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés
- Lignes électriques

Ref. n°: 74C/022/2017

Approbation du Ministère de l'Intérieur: 26.11.2018

Approbation du Ministère du Développement durable et des Infrastructures: 23.07.2018

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

BD-LIC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

ORS 2007 - MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Concept Conseil Communication
en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CCO n° 11
3, boulevard de l'Europe
L-1224 Luxembourg
Tel: (+352) 26 48 41 29
Fax: (+352) 26 48 41 27
Mail: info@cco.lu

Maire délégué: Administration communale de Parc Hosingen

Projet: Plan d'Aménagement Général

Client: Version coordonnée - Localités de Dasbourg-Pont et Rodershausen

| Modifications ponctuelles | Version | Date | Approuvé par le Ministère de l'Intérieur |
|---------------------------|--------------|------------|--|
| Waldhausen-Dickt, "Parc" | 74C/022/2021 | 21.04.2022 | 28.02.2022 |

Echelle: 1 / 2.500

Plan n°: 1208 VC1 pag. DP RO

Index: A

Date: 31.08.2021

Elaboré: C. Robe

U. Truffer

U. Truffer